



Certificat en Production de concerts et Management d'artistes

60 crédits

Cette formation allie cours artistiques, techniques et ateliers afin de former des managers de productions musicales capables de programmer, produire et promouvoir des spectacles et des artistes, de définir des stratégies commerciales, de gérer et d'établir contrats et budgets, d'encadrer des artistes et de travailler leurs images.

Programme

MODULE 1 – SECTEUR MUSICAL

Histoire de la musique
Terminologie et métiers
Analyse du secteur
Programm., production, animation socioculturelles
Carnets du Spectateur
Fédérations professionnelles

Wakas ASHIQ
Pierre VREVEN
David DEHARD (*Court-Circuit*)
Olivier VAN HEE
Shirley AUSPERT & Pierre VREVEN
Stan BOURGUIGNON (*FBMU*), Didier GOSSET (*FFMWB*)

MODULE 2 – GESTION & ADMINISTRATION

Création, développement, gestion d'entreprise
Carnets du Producteur
Introduction à la gestion de production
Economie culturelle, financement privé et sponsoring
Financement public
Droit d'auteur
Contrats commerciaux
Gestion des droits
Gestion sociale

Frédéric JULIEN
Shirley AUSPERT
Olivier PONCELET
Valentine BROGNION & Chloé FATON
J. FOURNIER, D. DERNOUCHAMPS & F. GALLETZ (*FWB-WBI*)
Pascal LEDUC
Eric JOORIS
Tbd (*Sabam*)
Barbara KLEPMAN (*Smart*)

MODULE 3 – PRODUCTION DE CONCERTS

Ecoute et Programmation
Production de concerts
Programmation salle de concerts
Programmation festivals
Marketing culturel et promotion de spectacles
Régie d'accueil & Fiche technique
Régie générale et Mesures environnementales
Moyens techniques
Sensibilisation à la sécurité
Atelier de production de concerts IAD Music

Pierre VREVEN
Frédéric JULIEN
G. ALLOING (*Ferme du Biéreau*), F. MARECHAL
Florent LEDUC, Jean-Yves LAFFINEUR
Arnaud DE BRYE
François HUBAUX & Loïc DE RADIGUES
Olivier BOLLE
Christophe GABRIEL (*Arto*)
Jacques LEFEBVRE
Shirley AUSPERT

MODULE 4 – MANAGEMENT ARTISTIQUE

Identité artistique, image et management
Marketing et développement artiste
Management et production
Relations Médias
Booker, agent, tourneur
Distribution et Édition
Budgétisation projet management
Pitching
Atelier de management artistique

Maxime LHUSSIÉ
Valérie DUMONT
Pierre VREVEN, Joseph MEERSSEMAN, Tbd
Kévin DOCHAIN
Lino GRUMIRO
Damien WASELLE, Claude MARTIN
Frédéric JULIEN
Pierre VREVEN
Maxime LHUSSIÉ, Shirley AUSPERT

MODULE 5 – STAGE PROFESSIONNEL

Stage externe en entreprise

[Maître de stage]

Organisation

- Les activités encadrées se déroulent sous la forme d'ateliers, de séminaires ou de masterclass
- Période de la formation : du 16/09/2024 au 14/09/2025
- Horaire : 2 jours fixes par semaine (mardi et mercredi) + stage et concerts

Droits d'inscription

2100€ TVAC

Une réduction de 20 % est octroyée aux diplômés de l'IAD. Aucune autre réduction n'est possible. Un étalement de la formation peut être sollicité en cours d'année : un supplément de 400,00 € de frais administratifs est alors réclamé en début d'année d'étalement.

Le paiement des droits d'inscription se fait par virement bancaire, en mentionnant en communication : « [nom] [prénom] [CMZP] », sur le compte CBC (avenue Paul Delvaux 1 à 1340 OTTIGNIES) : IBAN : BE71 7320 1624 9369 (BIC : CREGBEBB).

Au départ d'un pays hors de l'Union Européenne, ces paiements doivent s'effectuer par l'envoi d'un mandat postal international.

Au regard du petit nombre d'étudiants admis dans chaque formation, aucun remboursement n'est effectué en cas de désistement au-delà du 13/09/24. Jusqu'à 15 jours avant celle-ci, un montant de 400,00 € sera prélevé, pour frais administratifs.

Nombre de participants : 10

Procédures de sélection et d'inscription

Le dossier de candidature doit être envoyé à l'IAD, par email (certificats@iad-arts.be) pour le 7 septembre 2024 au plus tard.

- Ce dossier doit contenir :
- la fiche d'inscription (cf. infra) dûment complétée et signée ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- s'il y échet, un relevé des notes obtenues dans l'enseignement supérieur ;
- une photocopie du passeport ou de la carte d'identité (ainsi qu'une attestation de domicile) ;
- une photo d'identité (par voie postale) ;
- une photo d'identité au format jpeg (max = 400 pixels haut x 300 pixels larg) (par email)

La sélection des candidats sera réalisée par le comité de sélection de la formation concernée, sur la base du dossier de candidature, d'une interview et éventuellement d'une épreuve.

Une priorité d'inscription sera accordée aux 10 premiers candidats sélectionnés en ordre de paiement des frais de scolarité. L'inscription sera réputée définitive une fois le paiement effectué et après l'avis favorable du comité de sélection. Les candidats refusés sont intégralement remboursés des montants versés anticipativement.

Attention : pour ses formations complémentaires ou continues, l'Institut des Arts de Diffusion ne délivre pas de grade académique reconnu mais un CERTIFICAT D'ECOLE SUPÉRIEURE DES ARTS. En dehors de cette disposition et de ses conséquences, le règlement des études (RE) de l'Institut est entièrement d'application.

Les informations contenues dans ces programmes sont indicatives et non contractuelles ; elles restent susceptibles de modifications, même en cours d'année, notamment en fonction de la disponibilité des intervenants. Jusqu'à la date de la rentrée académique, l'Institut se réserve la possibilité de ne pas organiser l'un de ses certificats d'école supérieure des arts, notamment si le nombre de candidats admis est jugé insuffisant.

Informations & Inscriptions

IAD | Formations continues

Shirley AUSPERT

certificats@iad-arts.be - 010 33 02 26

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ACQUISE

.....
.....
.....
.....
.....
.....

MES ATTENTES POUR CETTE FORMATION

.....
.....
.....
.....
.....
.....

EN ANNEXE :

- 1. Lettre de motivation
- 2. Curriculum vitae
- 3. Photocopie R/V de la pièce d'identité
- 4. Photo d'identité (par mail à certificats@iad-arts.be)
- 5. Preuve de paiement des droits d'inscription

Fait à, le

Signature :